

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

**Compte rendu de Séance Ordinaire  
du 29 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf avril à vingt et une heures, le Conseil Municipal convoqué par Madame le Maire, le dix-neuf avril s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Jacqueline SEIGNOURET, Maire.

**Présents :** Mme Jacqueline SEIGNOURET, Mr. CARREGUES Patrick, Mr. REY Jean-Claude, Mr. BENOIST Cyril, Mr. FLEURY David, Mr. ROSSI Tino, Mr CABAS Gérard, Mr. Mr SOULIE Cédric, Mme BORDES Christine, Mme BOUCHET Stéphanie, Mr ROCHELLI Didier.

**Absent :** Mme LAMIRE Maryline

**Excusé :** Mrs GODEAS Philippe, JOURDAIN Christian et Mme FOURES Solange

**Pouvoir :** Mr GODEAS Philippe donne pouvoir à Mr ROSSI Tino  
Mr JOURDAIN Christian donne pouvoir à Mr CARREGUES Patrick  
Mme FOURES Solange donne pouvoir à Mme le Maire

**Secrétaire de Séance :** Mr Cédric SOULIE

Madame le Maire ouvre la séance.

Ordre du jour :

**Délibération**

- Etude et prise de décision sur la demande du Commissaire Enquêteur concernant
- la demande de Mr et Mme BENOIST :
- soit en rester à ce qui a été signé (document d'arpentage),
- Suivant demande de Mr BENOIST lors de l'enquête publique : soit mettre en place une servitude sur les terrains que la commune cède à Mr COULé section I 604 et 597 (15 mètres de largeur 5.5 mètre de longueur) afin de permettre aux véhicules de reculer et repartir, et voir pour une implantation de « bornes » artisanales afin de délimiter cette zone,
- Demande de la psychologue de l'éducation nationale en vue de l'acquisition d'un test psychométrique. Test qui permet d'évaluer le potentiel cognitif des enfants de moins de 6 ans. Délibération du Conseil de décembre 2016 approuvé pour un montant de 94.20 €. Le tarif d'aujourd'hui est de 109.08 €.
- Eau 47 – délibération en vue d'approuver l'extension du périmètre et de l'actualisation des compétences transférées au syndicat Eau47 à compter du 1er juillet 2019 et de la modification statutaire du syndicat





## Délibération 30/2019

### Approbation de l'extension du périmètre et de l'actualisation des compétences transférées au Syndicat Eau47 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 et de la modification statutaire du Syndicat Eau47

Publié le 7 mai 2019  
Transmis à la Préfecture le  
7 mai 2019

28 décembre 2018, et en particulier :

- l'article 1 notamment à la forme juridique du syndicat,
- l'article 2.2. relatif à la gestion des services de l'eau potable et/ou de l'assainissement collectif et/ou non collectif (compétences optionnelles à la carte) ;

**Vu la délibération prise par la commune de CALONGES** en date du 8 mars 2019 sollicitant le transfert de sa compétence « Assainissement collectif » au 1<sup>er</sup> juillet 2019 ;

**VU la délibération du Syndicat EAU47 n°19\_054\_C** du 28 mars 2019 approuvant l'évolution du périmètre et l'actualisation des compétences transférées à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 ;

**VU la délibération du Syndicat EAU47 n°19\_055\_C** du 28 mars 2019 relative à l'ajout d'une activité complémentaire de maîtrise d'œuvre ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'actualiser le périmètre du Syndicat EAU47, et ses Statuts,

**CONSIDÉRANT** que le Syndicat EAU47 a consulté l'ensemble de ses membres par courrier du 29 mars 2019,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**DONNE** son accord pour **l'élargissement du territoire syndical** d'Eau47 dans le cadre de l'article 2.1. de ses statuts, **à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019** à la commune de **CALONGES**.

**DONNE** son accord pour les **transferts de compétences** par la collectivité dans le cadre de l'article 2.2. de ses statuts, **à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019** selon le détail ci-dessous :

Commune	Compétences transférées		
	AEP	AC	ANC
CALONGES	Déjà à	X	Déjà à

**VALIDE** les statuts du Syndicat EAU47 et notamment leur annexe actualisée relative à la liste des membres et compétences transférées (selon le projet joint à la présente délibération), ainsi que l'article 2.2 relatif à la mission complémentaire de maîtrise d'œuvre ;

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire/Monsieur le Président, pour signer la présente délibération ainsi que toute pièce s'y rattachant ;

**MANDATE** Monsieur le Maire/Monsieur le Président pour informer le Syndicat Eau47 de cette décision.







Fin de séance à 23 h 45

Fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Signatures

Mme SEIGNOURET

Mr CARREGUES

Mr REY

Mr BENOIST

Mr FLEURY

Mr SOULIÉ

Mr ROSSI

Mr CABAS

Mme FOURES  
(pouvoir à Mme le Maire)

Mr JOURDAIN  
(pouvoir à Mr CARREGUES)

Mme BORDES

Mme BOUCHET

Mme LAMIRE-DELIBES  
(Absente)

Mr GODEAS  
(pouvoir à Mr ROSSI)

Mr ROCHELLI

n° Délibération	Objet de la Délibération
27/2019	Approbation du Procès-Verbal de la séance du 8 avril 2019
28/2019	Chemin de Brios
29/2019	Aide financière pour la psychologue scolaire
30/2019	Approbation de l'extension du périmètre et de l'actualisation des compétences transférées au Syndicat Eau47 à compter du 1er juillet 2019 et de la modification statutaire du Syndicat Eau47
31/2019	Etude de devis « Entrées du Village »
32/2019	Demande d' Ajout d' un sujet
33/2019	Etude de devis pour le Moulin
34/2019	Chemin de Brios – Ecoulement des eaux de pluie
35/2019	Etude de devis pour l'entretien des locaux de la salle des fêtes